

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 21

votants : 28

OBJET :

**TENNIS CLUB
AIGLON -
SUBVENTION POUR
L'ORGANISATION
DU TOURNOI « OPEN
NATIONAL
FÉMININ » 2023**

L'an deux mil vingt-trois,
le : **Lundi 25 septembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2023.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie
GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET,
Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nicole
GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN,
M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN,
M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe
RONDEL, M. Gérard LATINIER, M. Michel CAILLOT et Mme Corine
LE BLÉVEC.

Absents ou excusés : M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à
M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à
Mme Nicole GONDOUIN, Mme Christine CHATEL qui a donné pouvoir
à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Charlene RENARD qui a donné
pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, M. Cédric COQUELIN qui a
donné pouvoir à Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Lucie CLOUARD
qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE, Mme Alexandra
BRACQUE qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN et
M. Stéphane CLOUET

Madame Maryse BRIANCEAU a été nommée Secrétaire de
Séance.

La 6^{ème} édition de l'Open National Féminin de Tennis a été
organisée du 16 au 24 septembre 2023, par l'association
sportive « Tennis Club Aiglon ».

Ce tournoi, inscrit au Circuit National des Grands Tournois
(CNGT), a rassemblé des joueuses amatrices et professionnelles,
de non classées à 1^{ère} série. Il fait partie des deux seuls tournois
de cette envergure organisés dans l'Orne et propose des
tableaux finaux très relevés. Véritable promotion du tennis
féminin, de nombreux bénévoles se sont relayés pour le bon
déroulement de cette compétition.

L'association avait notamment à sa charge l'hébergement et la
restauration des joueuses, la rémunération des arbitres, pour
un budget prévisionnel de 20 550 €.

L'association « Tennis Club Aiglon » sollicite une subvention pour l'organisation de la 6^{ème} édition de ce tournoi.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 25 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme CLOUCHÉ,
Mme LE BLÉVEC et M. LATINIER),**

➤ **APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 000 € à
l'association sportive Tennis Club Aiglon pour
l'organisation du tournoi « Open National Féminin » 2023.**

Elle s'imputera sur les crédits inscrits à l'article 65748 du budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE

BUDGET DU TOURNOI NATIONAL FEMININ 2023

TENNIS CLUB AIGLON

BUDGET	Recettes Prévisionnelles		Dépenses Prévisionnelles	
	État	0	Déplacements	2480
	Conseil Régional	0	Matériel (Tribunes – tableau électronique- balles...)	1900
	Conseil Départemental	5000	Encadrement Juge Arbitre Arbitres	2850
	Commune	Aide logistique 4000 Subvention 2000	Restauration	2550
	Fédération	Aide logistique	Hébergement	3890
	Ligue Comité	1500 500	Récompenses	4500
	Partenaires	5000	Communication	2380
	Club	500	Autres	
	Participants	1250		
Mécènes	800			
TOTAL	20550	TOTAL	20550	

Signature du Responsable

